



Belgrade, octobre 2006. La colonelle Waschurina Zarina Petrovna du Ministère russe de la défense a participé à un séminaire dont le but était d'examiner le rôle des femmes dans l'armée. Organisé par la Mission de l'OSCE en Serbie en coopération avec le Ministère serbe de la défense, Ce séminaire a accordé une large place aux expériences de la Fédération de Russie, de la France, de la Hongrie, de la Roumanie et du Royaume-Uni. La colonelle Petrovna travaille à la Mission de liaison militaire de l'OTAN à Moscou.

OSCE/MILAN OBRADOVIC

Missions de paix et parité des sexes

La clé réside dans l'engagement sans réserve des femmes

PAR DONALD STEINBERG

On fait valoir que les femmes et les questions relatives aux femmes devraient figurer au premier rang des préoccupations dans le cadre du règlement des conflits et des opérations de stabilisation après un conflit, étant donné que les femmes sont les principales victimes des conflits, qu'elles représentent la moitié de la population et qu'elles sont intrinsèquement plus pacifiques et disposées à collaborer et moins corrompues que les hommes. Mais, pour moi, la vraie question est celle de l'efficacité : dit simplement, les processus de paix et la consolidation de la paix sont plus susceptibles de porter leurs fruits, de bénéficier du soutien de la société civile et de régler les questions les plus importantes si les femmes y participent pleinement en qualité de planificatrices, d'exécutantes et de bénéficiaires.

En 1994, alors que j'étais conseiller du Président Bill Clinton pour l'Afrique, j'ai participé aux négociations visant à mettre fin à deux décennies d'une guerre civile en Angola qui avait provoqué la mort d'un demi-million de personnes. Lors de la signature du Protocole de Lusaka, je m'étais vanté de ce qu'aucune disposition de l'accord n'était discriminatoire à l'égard des femmes. « L'accord est exempt de toute considération sexiste », avais-je déclaré dans un discours.

Le Président Clinton m'a ensuite nommé Ambassadeur des États-Unis en Angola et membre de la Commission conjointe chargée d'appliquer les accords de paix. Il ne m'a fallu que quelques semaines après mon arrivée à Luanda pour me rendre compte qu'un accord de paix « exempt de toute considération sexiste » était, par définition, discriminatoire à l'égard des femmes et donc moins susceptible de donner de bons résultats.

Considérons les faits :

En vertu de l'accord, il n'était pas prévu que des femmes participent à la Commission conjointe proprement dite. De ce fait, à chaque réunion de cet organe, il y avait 40 hommes et aucune femme assis autour de la table. Ce

déséquilibre n'a pas permis aux femmes de faire entendre leurs voix sur les difficiles questions de la guerre et de la paix et a eu pour conséquence que des sujets tels que les personnes déplacées, les violences sexuelles, la traite des êtres humains, les abus du gouvernement et des forces de sécurité rebelles, ainsi que la reconstruction des systèmes de soins de santé maternelle et d'éducation des filles, furent généralement ignorés.

L'accord de paix reposait sur 13 amnisties distinctes en vertu desquelles les parties se voyaient pardonner les atrocités commises pendant le conflit. Une des amnisties excusait même des actions qui pouvaient se produire six mois plus tard. Compte tenu du très grand nombre d'abus sexuels commis pendant le conflit, notamment des viols utilisés comme arme de guerre, les amnisties signifiaient que des hommes armés pardonnaient à d'autres hommes armés des crimes commis contre des femmes. Ces amnisties ont également emprunté d'un certain cynisme nos efforts visant à reconstruire les secteurs de la justice et de la sécurité.

Lorsque nous avons lancé des programmes de démobilisation à l'intention des anciens combattants, nous avons défini un ancien combattant comme toute personne ayant restitué une arme. Les milliers de femmes qui avaient été enlevées ou contraintes de s'engager dans les forces armées (essentiellement rebelles) en ont été en grande partie exclues, car la plupart d'entre elles avaient été obligées de travailler comme cuisiniers, messagers, porteurs et même esclaves sexuelles.

Les anciens combattants masculins ont reçu de l'argent et bénéficié d'une assistance à la démobilisation, mais ont été renvoyés dans des communautés qui avaient appris à vivre sans eux pendant des décennies de conflit. La frustration de ces hommes a entraîné une épidémie d'alcoolisme, de consommation de drogues, de viols et de violences domestiques. Dans les faits, la fin de la guerre civile a déclenché une nouvelle ère de violence contre les femmes.

Même des efforts bien intentionnés comme

le déminage des principaux axes routiers pour permettre aux quatre millions de personnes déplacées de revenir dans leurs foyers se sont retournés contre les femmes. En règle générale, le déminage des routes a précédé celui des champs, des puits et des forêts. En allant travailler aux champs, chercher de l'eau et recueillir du bois de chauffage, les femmes récemment réinstallées se sont trouvées confrontées à une nouvelle série d'accidents provoqués par des mines terrestres.

Nous avons pris conscience de ces problèmes et réagi en conséquence en déployant des conseillers pour les questions de parité des sexes et des spécialistes des droits de l'homme, en lançant des programmes de soins de santé maternelle, d'éducation des filles, de micro-entreprises et de soutien aux ONG féminines et en faisant en sorte que les femmes soient les planificatrices, exécutantes et bénéficiaires de nos programmes de reconstruction.

Mais c'était trop peu, trop tard. La population – et en particulier les femmes – en étaient venues à considérer le processus de paix comme servant les intérêts des parties belligérantes plutôt que ceux de la société civile. Lorsque le processus a vacillé en 1998, le public n'a guère exercé de pression sur les dirigeants pour éviter un retour au conflit. Les massacres n'ont pris fin que quatre années plus tard avec le décès du dirigeant de l'UNITA, Jonas Savimbi.

Le cas de l'Angola est loin d'être unique. Dans le monde entier, des femmes consolidatrices de la paix, courageuses et talentueuses, sont victimes de discriminations en raison de pratiques légales, culturelles et traditionnelles et subissent l'hostilité des hommes au pouvoir, qui se traduit souvent par des menaces de violence.

Plusieurs enseignements importants peuvent être tirés de l'action de l'OSCE sur le terrain dans des pays tels que l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo et le Kirghizistan. Dans ces sociétés, les femmes ont fait un pas en avant dans leurs communautés locales – souvent avec le soutien de l'OSCE – pour jouer un rôle important dans le règlement des différends, la protection et la promotion des droits de l'homme et la lutte contre la violence domestique.

Premièrement, dans des situations où la participation des femmes aux négociations et aux opérations de paix a dépassé le stade de la pure forme et atteint une « masse critique » de 20 à 30 %, les femmes ont fait preuve de l'assurance nécessaire et ont bénéficié du soutien de leurs pairs pour traiter de questions relatives à l'égalité des sexes et d'autres questions.

Deuxièmement, si les ministères des affaires féminines ont figuré parmi les principaux partenaires de l'OSCE, les programmes les plus efficaces ont été menés là où les questions d'égalité des sexes sont prises en compte au sein du gouvernement et de la société civile.

Troisièmement, il s'est avéré que les programmes de l'OSCE qui favorisent l'éducation des femmes et des filles sont parmi les investissements les plus productifs pour améliorer les indicateurs sociaux, promouvoir la productivité dans l'agriculture et la petite industrie, donner aux femmes les moyens de défendre leurs droits et stabiliser les communautés locales.

Et, enfin, les programmes les plus concluants de l'OSCE concernant la réforme du secteur de la sécurité ont été ceux qui ont introduit des femmes dans les forces de sécurité officielles, renforçant ainsi la sensibilité des forces de l'ordre aux différences entre les sexes, améliorant les relations de la police avec la population qu'elle s'efforce de protéger et facilitant les

enquêtes sur les délits de violence sexuelle.

Malheureusement, un enseignement supplémentaire à en tirer, c'est que divers instruments internationaux se sont avérés inefficaces pour encadrer nos efforts, car les gouvernements et les populations locales (et même, dans une certaine mesure, les défenseurs des droits des femmes et les fonctionnaires internationaux) n'en ont généralement pas connaissance ou ne les utilisent pas. Je me réfère en particulier à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, à la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et à la décision No 14/05 du Conseil ministériel de l'OSCE sur les femmes dans la prévention des conflits, la gestion des crises et le relèvement après un conflit.

Ces instruments promettaient une approche systématique, énergique et concertée face à la question des femmes dans les conflits armés et la consolidation de la paix. Mais, jusqu'à présent, cette promesse est restée en grande partie lettre morte, essentiellement en raison de l'absence de mécanismes de suivi, de responsabilisation et d'application.

Cela dit, les symboles sont importants. Je salue les efforts considérables déployés par de nombreuses missions de l'OSCE pour promouvoir les droits des femmes, lutter contre la traite des personnes et renforcer les organisations de femmes. Mais pour quelle raison, dans le dernier aperçu des opérations de terrain de l'OSCE, les termes « genre » et « femme » ne sont-ils jamais employés dans les descriptions des principales tâches entreprises par les 19 missions de terrain de l'Organisation ?

Aujourd'hui encore, certains au sein de nos institutions voient dans les questions d'égalité des sexes le « côté doux » des affaires de sécurité et militaires.

Or poursuivre des trafiquants qui transforment les femmes et les enfants en marchandises n'a rien de « doux ». Empêcher des bandits armés d'abuser de femmes dans les camps de personnes déplacées ou tenir les chefs de guerre et autres violateurs des droits humains responsables de leurs actions contre des femmes n'a rien de « doux ». Amener des soldats démobilisés à s'abstenir de commettre des actes de violence domestique ou faire en sorte que les femmes puissent siéger à la table de négociations politiques et de paix et bénéficient d'une place importante dans les opérations de paix n'a rien de « doux » non plus.

Il s'agit-là de quelques-unes des responsabilités les plus difficiles dont nous ayons à nous acquitter et je suis heureux que nous consacrons du temps et de l'attention aux défis qu'elles suscitent.

Donald Steinberg est Vice-Président chargé de la politique générale de l'International Crisis Group. Cet article est basé sur des extraits de l'allocution qu'il a prononcée lors d'une réunion table-ronde sur les femmes et la sécurité, tenue à Vienne le 11 mars 2008. Cette manifestation était la première d'une série lancée par la Section de la parité des sexes de l'OSCE. Au fil de trois décennies passées à la Maison Blanche et au Département d'État des États-Unis, M. Steinberg s'est intéressé particulièrement à l'impact des conflits armés sur les femmes. Il a fréquemment témoigné devant le Conseil de sécurité des Nations Unies et le Congrès des États-Unis. Il a également été conseiller du Directeur exécutif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, membre du conseil d'administration de la Women's Refugee Commission et membre du conseil consultatif de Women Waging Peace.



Shirvan, le 30 juin 2008. Enfants habillés en policiers de proximité lors de la journée portes ouvertes organisée par la police avec le concours du Bureau de l'OSCE à Bakou.
Photo : OSCE/Elgun Taghiyev

Prise en compte des questions de parité dans la police de proximité en Azerbaïdjan

Défier les stéréotypes bien enracinés

PAR JOHN MACGREGOR

« Le Ministère azerbaïdjanais de l'intérieur a annoncé qu'il s'efforcera de recruter davantage de femmes dans le service de police ».

Cette nouvelle nous a pris par surprise, moi-même et mes collègues du Bureau de l'OSCE à Bakou, lorsqu'il en a été donné lecture lors d'une conférence matinale par un jour de novembre 2008. Nous nous sommes remémorés une série d'événements qui avaient peut-être joué un rôle crucial dans ce développement intéressant.

Tout a commencé en avril 2008, quand Jamila

Seftaoui, Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes, a visité nos opérations de terrain. Son principal message, à savoir l'importance qu'il y a d'intégrer les questions intéressant à la fois les hommes et les femmes, c'est-à-dire les questions de parité des sexes, dans nos projets, m'a donné à réfléchir : que pouvaient faire le Bureau de l'OSCE et nos partenaires, vu nos ressources limitées, pour que cet ambitieux processus progresse dans le cadre du programme d'assistance à la police ?

Ce n'est pas que j'étais insensible à ces questions. J'ai été officier chargé des droits de l'homme dans les forces armées canadiennes pendant cinq ans, et plusieurs des plaintes portées à mon attention résultaient de difficultés rencontrées par des femmes en uniforme pour briser les barrières dans l'armée, qui est dominée traditionnellement par les hommes.

Après cette visite, l'équipe de projet et moi-même avons réexaminé nos impressions personnelles sur la société et la culture en Azerbaïdjan. Les rôles et les tâches des femmes étaient clairement distincts de ceux des hommes. Les femmes, m'ont dit ceux qui connaissaient le pays mieux que moi, « savent où est leur place » ; il n'y a qu'une

Bakou, avril 2008. La commandante de police Alida Aliyeva, une des rares femmes des forces de police du pays, s'entretient de la formation appuyée par l'OSCE avec le docteur Ylena Glod, qui enseigne les premiers soins à des policiers, et Andras Hugiik, colonel de la police hongroise à la retraite, qui est le conseiller principal pour les questions de police du Bureau de l'OSCE à Bakou.



poignée de femmes en uniforme, qui sont habituellement employées comme médecins ou à des tâches administratives. Les femmes représentent moins de 10% de l'effectif total de la police.

J'ai décidé que la stratégie à suivre devait consister à intégrer certaines questions de parité des sexes dans nos activités relatives à la police de proximité, qui avaient déjà été entreprises dans le cadre du programme plus vaste d'assistance à la police. Mais j'étais partagé entre deux sentiments : d'un côté, je pensais que cela serait difficile à faire accepter et que le plus que nous pouvions faire au début c'était de nous efforcer de promouvoir une certaine sensibilisation aux questions de parité des sexes parmi les policiers.

Nos partenaires azéris et nous-mêmes savions cependant qu'il nous fallait agir vite si nous voulions intégrer valablement des considérations de genre dans notre programme de formation. Cela tenait au fait que nous étions déjà en train d'étendre la police de proximité à huit villes et districts retenus par le gouvernement : Gazakh, Ganja, Tartare et Yevlakh dans l'ouest de l'Azerbaïdjan, le district de Narimanov à Bakou, ainsi que Guba, Davichi et Khachmaz dans le nord.

AVIS DES COMMUNAUTÉS

Il nous fallait mettre à profit l'expérience que nous avions acquise sur le site pilote originel de Mingechévir, ville du

centre-ouest de l'Azerbaïdjan, et dans la ville méridionale de Shirvan, appelée autrefois Ali Bayramli.

J'ai cherché l'inspiration auprès des groupes consultatifs communautaires qui sont efficaces à Mingechévir. Ces groupes se composent de citoyens représentatifs qui se réunissent régulièrement pour écouter les dernières informations sur tout ce qui concerne les activités de police que leur fournissent de haut fonctionnaires de la police locale et pour échanger avec eux des idées sur la façon d'améliorer la sûreté et la sécurité de la communauté.

Je jugeais toutefois hautement improbable que les hommes appartenant à ces groupes consultatifs puissent souhaiter débattre librement avec des femmes, et vice-versa. Si ce n'était pas le cas, la meilleure chose à faire, du moins à court terme, pensais-je, serait de créer des groupes consultatifs sur la police réservés aux femmes. Quant à l'accroissement du nombre de femmes dans les forces de police, Alexis Chahtahtinsky, notre chef adjoint, croyant comprendre qu'il serait difficile d'y parvenir, a indiqué que l'on pourrait plutôt en faire un objectif à long terme.

Nous avons alors demandé à Sonja Busch, spécialiste recommandée par la Section de la parité des sexes de l'OSCE, d'examiner la situation de près et de nous conseiller quant à la façon de nous y prendre judicieusement pour atteindre notre

La police en Azerbaïdjan : sur la voie de normes modernes

Depuis 2003, le Bureau de l'OSCE à Bakou et le Ministère azerbaïdjanais de l'intérieur travaillent de concert à la mise en place d'une force de police moderne et répondant aux besoins de la communauté. Les principales réalisations obtenues jusqu'ici par le programme d'assistance à la police sont les suivantes :

- L'école de police de l'Azerbaïdjan a instauré des partenariats de jumelage avec des éducateurs de la police tchèque et a amélioré sensiblement son programme d'étude, modernisé ses méthodes d'enseignement et porté la durée de la formation de trois à six mois. Le cours comporte de nouveaux sujets – justice pour mineurs, police de proximité, communication et violence domestique, notamment – ainsi qu'une formation à l'anglais.

- La police de proximité, mise en œuvre initialement sur le site pilote de la ville de Mingechévir, a été développée et on l'étend maintenant à l'ensemble du pays. On a aussi mis en place un nouveau site web : www.mingachevirpolice.az.
- À tous les échelons, le personnel de police est actuellement formé à la gestion de l'ordre public, l'accent étant mis sur la formation de formateurs.

double objectif.

Lorsque Mme Busch a proposé la tenue d'un atelier sur les questions de parité des sexes en matière de police, je doutais que la population de Mingechevir nous apporte la coopération et l'assistance nécessaires. Nous sommes néanmoins passés à l'action et avons organisé cet atelier.

Ce qui s'est produit lors de cette réunion de deux jours tenue à Mingechevir en octobre 2008 a été ni plus ni moins une révélation : la police et le public ont débattu très volontiers des questions inscrites à l'ordre du jour, tandis que les hommes et les femmes souhaitaient travailler ensemble au sein de groupes consultatifs communautaires. Les échanges ont été animés. Les participants ont recensé les besoins spécifiques des hommes et des femmes, ainsi que des garçons et des filles en matière de sécurité, et suggéré des moyens d'y répondre. Une de leurs principales préoccupations avait trait à la façon dont la police réagit lorsque des crimes sexistes, tels que des cas de violence domestique, de sévices sexuels sur des enfants, de viol ou de traite, lui sont signalés.

Le plus surprenant de tout peut-être, c'est que les participants ont fait savoir qu'ils considéraient l'atelier et d'autres rencontres analogues comme importants pour l'ensemble de la communauté – et non pas simplement pour servir à favoriser les relations entre la police et le public.

À la suite de l'atelier, Mme Busch, le Conseiller principal pour les questions de police, Andras Hugi, et moi-même avons rencontré de hauts fonctionnaires de la police et du Ministère de l'intérieur pour discuter de la prise en compte des questions de parité des sexes. Nous avons également soulevé la question de l'accroissement du nombre de femmes parmi les policiers, même si j'estimais qu'il était un peu prématuré d'évoquer un objectif à long terme qui risquait de détourner d'autres tâches plus urgentes.

C'est environ trois semaines après cette réunion que les médias locaux ont annoncé la nouvelle qui nous a tous stupéfiés – à savoir que la police s'efforcerait de recruter davantage de femmes. Mais d'autres avancées devaient encore être réalisées, grâce à l'appui sans réserve apporté par les échelons les plus élevés de la police et du Ministère de l'intérieur.

UN PAS DE GÉANT

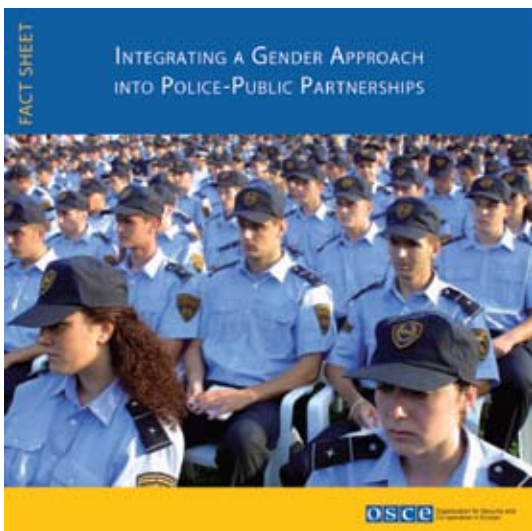
En décembre, le Bureau de l'OSCE a organisé la première réunion des chefs de la police des dix villes et régions qui appliquent des programmes de police de proximité. Cela représentait un pas de géant vers la pleine intégration des questions de parité des sexes dans le programme de police de proximité. Le fait que cette réunion s'est tenue à Mingechevir était significatif en soi : c'était la première fois que les chefs de la police se réunissaient hors de la capitale.

Les chefs de la police ont examiné les principaux aspects de la police de proximité, noté les progrès accomplis à Mingechevir et discuté de plans pour d'autres projets en 2009. Dans leur exposé, les autorités policières ont mentionné l'atelier novateur sur la prise en compte des questions de parité des sexes qui avait eu lieu en octobre. Nous avons désormais de bonnes raisons de penser que de nombreuses mesures touchant la parité des sexes seront incorporées au programme de police de proximité dans tout le pays.

S'agissant de la prise en compte des questions de parité des sexes, l'OSCE, la communauté internationale et les autorités azerbaïdjanaises continuent à tirer de précieux enseignements. D'une part, nous avons maintenant conscience que nous ne devrions pas sous-estimer le bon sens des « sociétés traditionnelles » lorsqu'il s'agit d'appuyer des initiatives qui leur tiennent à cœur et qui sont dans leur propre intérêt. D'autre part, nous reconnaissons désormais l'intérêt qu'il y a d'être davantage disposé à explorer des approches qui n'ont pas encore été expérimentées ni testées, comme le processus consultatif auquel nous avons recouru, pour défier les stéréotypes et les attentes minimales.

John MacGregor, officier à la retraite détaché par le Canada, remplit les fonctions de chef de l'Unité politico-militaire du Bureau de l'OSCE à Bakou depuis 2007.

<http://www.osce.org/baku>



La fiche d'information intitulée « *Integrating a Gender Approach into Police-Public Partnerships* » présente les éléments fondamentaux de la prise en compte des questions de parité de sexes dans la police de proximité. Elle aide les conseillers de l'OSCE en matière de police et les partenaires d'exécution à veiller à ce que les hommes et les femmes aient accès dans des conditions d'égalité aux services de police et la possibilité de déterminer leurs besoins spécifiques en matière de sécurité. On peut par exemple favoriser ce partenariat grâce à un forum permettant de débattre régulièrement et ouvertement des problèmes de criminalité et de sécurité intéressant particulièrement les hommes et les femmes, ainsi que les garçons et les filles. Cette fiche d'information comprend un guide en cinq étapes pour la planification et l'exécution de projets relatifs à la police de proximité qui tiennent compte des besoins des femmes et y répondent – en commençant par une étude des disparités liées au sexe aux fins de leur mise en œuvre et de leur évaluation. *Établi par la Section de la parité des sexes de l'OSCE*

Une femme en uniforme en Géorgie

Créer la confiance par le professionnalisme et l'empathie



Le 22 août 2008, deux semaines à peine après la conclusion, par les présidents français et russe, d'un accord qui a mis fin à une guerre brève mais féroce en Ossétie du Sud, mon collègue, le commandant Eric Hernault, et moi-même nous sommes rendus directement par avion de Paris à Tbilissi. L'OSCE avait plaidé vigoureusement en faveur de la cessation des hostilités, et nous faisons partie des 20 personnes ayant répondu à l'appel urgent des États participants pour l'envoi d'observateurs militaires non armés supplémentaires sur le terrain.

PAR MARTINE ROSENTHAL

J'avais effectué plusieurs missions de courte durée dans des États de l'ex-Union soviétique au cours des 23 ans que j'ai passés dans l'armée de l'air française, mais cette affectation était différente : elle n'était pas dépourvue de risques pour la sécurité ; c'était la première fois que je travaillais avec une organisation internationale ; et elle allait m'éloigner de mes deux enfants adolescents pendant six mois au moins, soit la période la plus longue que j'ai jamais passée loin d'eux.

Afin d'aider à prévenir de nouvelles violences et à assurer la poursuite sans entrave des activités humanitaires et le retour des personnes dans leurs foyers, nous étions censés effectuer des patrouilles quotidiennement au sud de la ligne frontière administrative géorgio-ossète et jusqu'à cette ligne ; communiquer des informations à d'autres patrouilles ; et rendre compte régulièrement à Vienne de nos observations sur la

situation encore précaire en matière de sécurité.

Lorsque j'ai vu la liste des 20 nouveaux observateurs militaires, s'ajoutant aux huit qui étaient déjà à pied d'œuvre longtemps avant le déclenchement des hostilités début août, j'ai noté avec intérêt que j'allais être la seule femme du groupe. Dans l'armée française, la vue d'une femme en uniforme ne surprend plus. Les femmes représentent actuellement 20% de l'effectif de l'armée de l'air, par exemple. J'avais cependant conscience qu'au moins quelques-uns des observateurs militaires venaient de pays où il était encore inhabituel de travailler aux côtés d'une femme.

Je n'ai pas tardé à m'apercevoir que la principale préoccupation de Steve Young, le chef des observateurs militaires à la Mission de l'OSCE en Géorgie, était ailleurs : j'allais être la seule « sous-officier » parmi un groupe d'« officiers ». Les officiers détiennent un commandement alors que les sous-officiers ont une spécialisation technique. La mienne était la langue russe en plus de ma formation aux techniques militaires et de mes antécédents dans le domaine des relations internationales. Steve voulait être sûr que je serai traitée sur un pied d'égalité avec les officiers.

Heureusement, la crainte que je fasse l'objet d'une « double discrimination » s'est révélée sans fondement. Nous formions un petit groupe chargé d'une vaste tâche. Ce qui comptait, c'était les aptitudes, la compétence, la maturité,

Karaleti, octobre 2008.
Martine Rosenthal en patrouille au sud de la ligne frontière administrative géorgio-ossète. Photo : OSCE/ David Khizanishvili

Camp MARTINE



Karaleti, mars 2009. Les anciens collègues de Martine Rosenthal (pas tous sur cette photo), qui représentaient 17 pays, ont honoré sa contribution en donnant son nom au petit camp de Karaleti. Créé en décembre 2008, ce camp, situé à environ 25 km au sud de la ligne frontrière administrative, sert de base d'observation avancée aux observateurs militaires.

l'expérience, l'esprit d'ouverture et la capacité de travailler en équipe, et *non* le rang, la nationalité et le sexe.

Tout comme d'autres observateurs militaires, j'ai, au cours de la semaine, rempli alternativement les fonctions de conductrice de véhicule blindé lourd et de chef de patrouille appelé à prendre des décisions difficiles sur le tas. Je peux dire honnêtement que je n'ai jamais eu le moindre problème avec mes collègues. Nous nous sommes acquittés de nos tâches conformément à la chaîne de commandement dans un respect mutuel total.

Hors de notre petit camp de Karaleti, situé à 2 km au nord de Gori et au sud de la ligne frontrière administrative géorgio-ossète, j'ai eu ma part d'expérience et d'observation uniques en tant que femme soldat professionnelle étrangère.

Patrouiller, c'est tâter le pouls de l'endroit, essentiellement en parlant à la population locale. Nos premiers points de contact étaient constitués habituellement par de petits groupes d'hommes dans la rue. Les femmes présentes, si tant est qu'il y en ait, se tenaient généralement à l'écart en nous observant silencieusement ou en s'affairant à quelque tâche. Il était immédiatement évident que les hommes préféraient s'adresser directement aux observateurs militaires masculins, même si c'était moi qui posais les questions.

À d'autres moments, comme je parlais russe et que je traduisais souvent les conversations entre d'autres observateurs

militaires et les villageois, les gens me prenaient pour une interprète malgré mon uniforme. J'ai noté également que les policiers géorgiens étaient quelque peu pris de court lorsqu'ils devaient répondre à des questions de sécurité posées par une femme.

En toute justice, je me dois de souligner que ce n'est qu'au début que les gens ont manifesté à mon égard une réaction tantôt de surprise ou de curiosité, tantôt de légère circonspection et d'inconfort. Après tout, une femme soldat professionnelle, c'est encore quelque chose de rare dans les villages imprégnés de tradition de cette partie du Caucase.

Avec le temps, grâce à des échanges réguliers, je suis parvenue à gagner la confiance des gens et de la police. Le fait que je parlais russe et l'expérience que j'avais acquise antérieurement dans certains des nouveaux États indépendants y ont beaucoup contribué. Parfois, un sourire a suffi pour rompre la glace. Je savais cependant qu'il y avait un temps pour être amicale et un temps pour être ferme, en particulier avec ceux auxquels incombait la responsabilité spéciale de préserver la sûreté et la sécurité des villageois, comme la police.

Les efforts que j'ai déployés pour gagner la confiance ont consisté en grande partie à expliquer mon rôle et mes antécédents en tant que femme professionnelle dans l'armée. N'est-ce pas ce que les femmes professionnelles ont aussi souvent à faire dans le monde civil ? En revanche, les rares fois

où les villageoises ont pu me parler directement, il n'y a eu aucune barrière entre nous. Les rapports ont été immédiats, naturels et aisés ; un « renforcement de la confiance » pas à pas n'a nullement été nécessaire.

Ceci m'amène à poser une question intéressante : quelle a été ma contribution, en tant que femme, à la réalisation des objectifs de l'OSCE en Géorgie ?

L'observation est hautement tributaire non pas seulement de la technique, mais aussi de l'intuition, et j'espère avoir été en mesure de faire appel aux deux. J'aimerais pouvoir penser que ma lecture quotidienne de la situation du point de vue d'une femme et d'une mère s'est reflétée dans mes observations et mes rapports et a aidé à sensibiliser davantage les États participants aux défis rencontrés sur le terrain, et notamment à leurs aspects non militaires.

Les gens à qui nous parlions avaient par exemple besoin désespérément de bois pour l'hiver. Ils n'avaient pas accès à de l'eau de boisson et d'irrigation. Bien que nous, les observateurs militaires, ne participions pas à la fourniture d'une aide humanitaire, je suis convaincue que nous avons beaucoup contribué à l'amélioration de la coordination et du ciblage de l'aide locale et internationale en écoutant attentivement ce que les gens avaient à nous dire au sujet de leurs besoins et en communiquant ces informations aux organismes humanitaires et aux dirigeants locaux.

Cela fait trois mois que j'ai repris mes fonctions à la

base aérienne de Creil, à 50 km au nord de Paris. Je me suis rendue depuis au Kirghizistan à l'occasion d'une brève mission d'inspection dans le cadre de la maîtrise des armements et je m'attends à effectuer une mission analogue au Kazakhstan. Je reste en contact avec les autres observateurs militaires – qui m'ont fait récemment la surprise de m'adresser une photo d'eux-mêmes avec un panneau « Camp Martine » en toile de fond pour me faire savoir qu'ils venaient de donner mon nom à notre base de Karaleti. Nous partageons nos sentiments de frustration quand nous spéculons sur une Géorgie sans présence de l'OSCE. Nous pensons que les observateurs militaires ont fait du bon travail. Et nous nous demandons : que réserve l'avenir aux villageois que nous avons rencontrés en chemin ?

Martine Rosenthal a commencé sa carrière comme sous-officier dans l'armée de l'air française en 1985. Étant russophone, elle s'est occupée essentiellement des pays de l'ex-Union soviétique. Depuis 2006, elle travaille comme inspectrice de la maîtrise des armements à l'organisme français chargé de la vérification de la maîtrise des armements, qui dépend directement de l'état-major général du Ministère français de la défense. Cet organisme est chargé de la mise en œuvre des engagements que la France a souscrits au titre du Traité FCE, du Document de Vienne 1999 et d'autres accords de maîtrise des armements.



Faits concernant la parité des sexes

Pourcentage de femmes parmi les agents et les cadres recrutés sur le plan international dans les opérations de terrain de l'OSCE. (par domaine de spécialisation, en mai 2008)

